



**Commune de
RIVES-D'AUTISE**
Nieul sur l'Autise et Oulmes

**PROCES VERBAL SYNTHETIQUE DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 03 AVRIL 2023**

Secrétaire de séance : M. GEROME Philippe.

Le compte-rendu de la réunion du 13 mars 2023 est adopté à l'unanimité.

2023-04-01 VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- FIXE les taux applicables en 2023 comme suit

Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFB)	35,44 %
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	51,77 %
Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires (THRS)	19,99 %

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'application de la présente délibération.

2023-04-02 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 – BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents décide d'ADOPTER le budget primitif de l'exercice 2023 du budget principal avec les restes à réaliser 2022, arrêté comme suit :

FONCTIONNEMENT			
RECETTES		DEPENSES	
002 - Excédent reporté	1 521 916,96 €	011 - Charges à caractère général	681 650,00 €
013 - Atténuations de charges	17 500,00 €	012 - Charges de personnel	863 600,00 €
70 - Produits des services	211 290,00 €	014 – Atténuation de produits	1 000,00 €
73 - Impôts et taxes	988 070,00 €	65 – Autres charges de gestion courante	219 615,00 €
74 - Dotations et participations	809 825,00 €	66 – Charges financières	17 000,00 €
75 - Autres produits de gestion cour.	65 000,00 €	67 – Charges exceptionnelles	2 000,00 €
76 – Produits financiers	4,00 €	68 – Dotations aux provisions	5 000,00 €
77 - Produits exceptionnels	6 000,00 €		
		023 - Virement en investissement	1 834 740,96 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	25,000.00 €	042 - Opérations d'ordre entre sections	20 000 €
TOTAL	3 644 605,96 €	TOTAL	3 644 605,96 €

INVESTISSEMENT			
RECETTES		DEPENSES	
001 – Excédent d'investissement reporté	137 460,68 €	16 - Emprunts et dettes assimilées	121 412,90 €
10 – Dotations, fonds divers et réserves	65 000,00 €	20 - Immobilisations incorporelles	0,00 €
13 - Subventions d'investissement	746 545,15 €	204 – Subventions équipements versées	223 270,53 €
16 – Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	21 – Immobilisations corporelles	472 201,52 €
27 – Immobilisations financières	5 000,00 €	23 – Immobilisations en cours	1 966 861,84 €
024 – Produit des cessions immos	0,00 €	27 - Immobilisations financières	0,00 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	1 834 740,96 €		
040 - Opérations d'ordre entre sections	20 000,00 €	040 - Opérations d'ordre entre sections	25.000,00 €
TOTAL	2 808 746, 79 €	TOTAL	2 808 746, 79 €

2023-04-03 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 – BUDGET VIGNAUD

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents décide d'ADOPTER le budget primitif de l'exercice 2023 du budget annexe du Vignaud, arrêté comme suit :

FONCTIONNEMENT			
RECETTES		DEPENSES	
70 - Produits des services	90 000,00 €	011 Charges générales	150 278,00 €
75 - Autres produits	141 000,00 €	012 - Charges de personnel	80 089,27 €
77 – Produits exceptionnels	5 400,00 €	65- Charges de gestion courante	
		66 - Charges financières	805,62 €
002 - Excédent antérieur	21 826,22 €	67 - Charges exceptionnelles	300,00 €
		68 – Dotations aux provisions	
		023 - Virement en investissement	
		042 – Opérations ordre entre sections	26 394,88 €
TOTAL	258 226,22 €	TOTAL	258 226,22 €
INVESTISSEMENT			
RECETTES		DEPENSES	
001 – Excédent reporté	5 251,23 €	16 - Emprunts de dettes assimilées	22 696,14 €
		21 - Immobilisations corporelles	5 000,00 €
021 - Virt de fonctionnement		23 – Immobilisations en cours	4 308,42 €
040 – Opérations ordre entre sections	26 788,96 €		
TOTAL	32 004.56 €	TOTAL	32 004,56 €

2023-04-04 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES ROCHES BLANCHES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents décide d'ADOPTER le budget primitif de l'exercice 2023 du budget annexe Lotissement Les Roches blanches, arrêté comme suit :

FONCTIONNEMENT			
RECETTES		DEPENSES	
70 – produits des services et ventes	200 000,00 €	011 – Charges à caractère général	192 374,50 €
75 – produits de gestions courantes	1,00 €	65 – Autres charges de gestion courante	1,00 €
042 – Opérations d'ordre entre sections - stocks	175 804,97 €	042 – Opérations d'ordre entre sections - stocks	183 430,13 €
043 - Opérations d'ordre dans la section		023 – Virement à la section d'investissement	
002 - Excédent antérieur reporté		002 – Déficit antérieur reporté	0,34 €
TOTAL	375 805,97 €	TOTAL	375 805,97 €
INVESTISSEMENT			
RECETTES		DEPENSES	
16 - Emprunts de dettes assimilées	175 804,97 €		
040 - Opérations d'ordre entre sections - Stocks	183 430,13 €	040 - Opérations d'ordre entre sections - Stocks	175 804,97 €
021 – Virement de la section fonctionnement		001 - Déficit antérieur reporté	183 430,13 €
TOTAL	359 235,10 €	TOTAL	359 235,10 €

2023-04-05 SUBVENTION 2023 ECOLE SAINT AMBROISE / CONTRAT D'ASSOCIATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré (15 voix pour et 1 abstention). Mmes MOINARD Mélanie, RISTOR Mathilde, NALLET Marlène et M. BRODEAU Flavien, parents d'élèves, n'ont pas pris part au vote :

- ATTRIBUE une subvention de 43 500 € à l'OGEC Saint Ambroise de Rives d'Autise.
- PRECISE que les crédits sont inscrits au budget primitif 2023.

2023-04-06 RENOUELEMENT DU BAIL COMMERCIAL – SUPÉRETTE AU 19 RUE PIERRE BRISSON

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer le bail commercial avec la société dénommée « LE P'TIT PANIER », représentée par Monsieur Jean-Yves MARTIN et Madame Agnès MARTIN, née FOUAN.

Le procès-verbal intégral de la réunion du Conseil Municipal est consultable en mairie.